

Ingénieurs

69 pour - 0 contre - 11 abstentions

La fonction d'ingénieur est complexe et multiple selon qu'elle s'exerce dans les grands services techniques ou administratifs nationaux ou directement dans les laboratoires voire dans les équipes de recherche. Elle variera de la pure activité technique de soutien à la recherche à une collaboration scientifique étroite avec les chercheurs, rendant difficile la distinction de leur rôle respectif dans la conduite de projet.

La reconnaissance des travaux des ingénieurs doit être conduite sans ambiguïté par des procédures d'évaluation tenant compte de toutes les dimensions de leurs actions scientifiques, techniques, gestionnaires de projets, prenant en compte leur rôle dans la formation des jeunes scientifiques.

L'enfermement massif des ingénieurs dans des structures spécialisées de type "plateau technique" est une réponse réductrice qui se substitue à la réflexion approfondie nécessaire à l'optimisation du métier d'ingénieur et à la reconnaissance de leur rôle.

La vraie reconnaissance du métier d'ingénieur remet en cause (partiellement tout du moins) leur appartenance à un laboratoire d'affectation. L'appropriation souhaitable de leur métier implique d'intégrer l'aspiration de mobilité de ceux d'entre eux qui le souhaitent. Pour cela, les procédures de mutation liées aux fonctions d'intérêt prioritaire doivent être élargies permettant aux ingénieurs de gérer leur vie professionnelle, à la fois sur leurs aspirations scientifiques et sur la juste revendication des promotions qu'ils méritent.

La spécialisation de trop nombreux ingénieurs dans des techniques de pointe entraînera à terme la disparition des technologies moins innovantes mais indispensables, pénalisant certains agents dans leur carrière

Déplacer massivement les ingénieurs vers des services spécialisés (plateaux techniques comme à l'INSERM par exemple) ne peut que stériliser le dialogue avec les chercheurs en le remplaçant par les échanges service/client.

Cela entravera gravement le rôle des ingénieurs dans la formation des jeunes scientifiques à l'utilisation des outils de la recherche et, d'une façon plus générale, nuira à la vie de tous les jours dans les laboratoires.

Les nouvelles décisions concernant les promotions privilégient la promotion des postes et non pas celle des personnes. Ainsi à l'INSERM, l'évaluation à "double détente" semble destinée à déterminer le poste le plus utile à l'unité, qu'il faudra promouvoir. Seuls auront une chance, ceux qui correspondront au poste privilégié, quelles que soient leurs qualités par ailleurs.

L'harmonisation inter-EPST et la volonté de gestion régionale vont vers la mutualisation des personnels des EPST et de l'Université. Compte tenu de l'état actuel de pénurie en personnels ingénieurs et de la très probable décre de recrutements dans la fonction publique (pour satisfaire les sacro-saints critères européens et diminuer les charges de l'Etat), le redéploiement est en perspective.

La reconnaissance de la spécificité des métiers d'ingénieur et de chercheur et l'importance des interactions entre eux portent alors la double question : dois-je rester ingénieur toute ma vie ? Dois-je rester chercheur toute ma vie ?

La mise en place de passerelles entre les deux corps doit être considérée en terme de stratégie de recherche associée à la protection des personnes relevant de l'évaluation des dossiers de demande de mobilité volontaire par des instances démocratiques.

La commission propose

- que les réunions des sections locales s'ouvrent au maximum à la section ingénieurs ;
- qu'un travail de fond soit effectué sur la reconnaissance des acquis professionnels ;
- qu'une information la plus complète possible soit élaborée par le syndicat pour les entrants dans les EPST.

Enfin les syndiqués du **SNCS** doivent définir jusqu'où ils envisagent de s'investir vis-à-vis des ingénieurs afin de maintenir la notion d'équipe de recherche.